

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

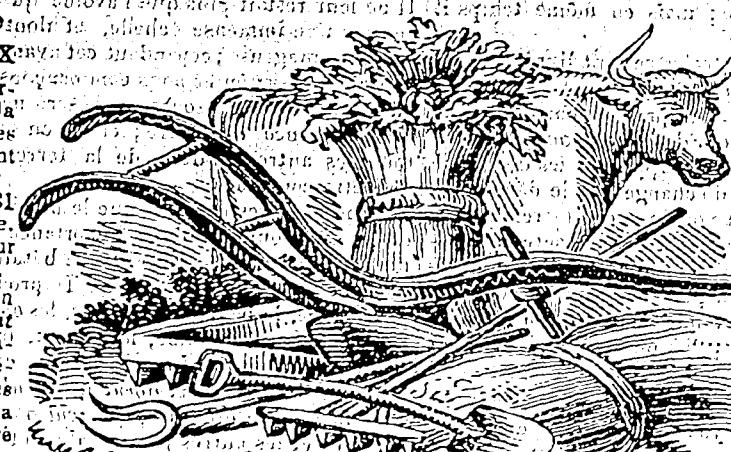
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : De la production des plantes alimentaires.

Recue de la Semaine : Notre situation politique. — Prorogation de la Chambre Fédérale.

Correspondances : La Convention Agricole.

Sujets divers : Du crédit agricole. — Plantation et culture des arbres fruitiers. — Moyen de rendre l'agriculture prospère. — Précautions à prendre pour engraisser les volailles et pour les faire cuire. — Trop chauffer les appartements pendant l'hiver. — Avis à ceux qui plantent des arbres.

Petite chronique : La misère aux Etats-Unis.

Recettes : Onguent de pied, contre les crevasses qui viennent aux pieds des chevaux. — Echardes, leur danger. — Remède efficace contre les brûlures.

CAUSERIE AGRICOLE

DE LA PRODUCTION DES PLANTES ALIMENTAIRES

Un savant économiste, M. Delamarro, dans un ouvrage récent, après avoir fuit un saisissant tableau des progrès étonnants, des merveilleuses découvertes, réalisés pendant le siècle présent, fuisit les réflexions suivantes :

"Etrange et douloureux contraste! l'homme, qui se croit un prodige de savoir, de pensée, de puissance; l'homme, qui dans son orgueil, veut maîtriser les éléments; l'homme ne sait pas même se procurer du pain! Il croit avoir tout découvert, et n'a pas même encore trouvé le secret de pourvoir à sa subsistance, et chose inouïe, après d'immenses progrès....., au sein de toutes les merveilles dont la terre nous présente le spectacle magique, le plus grand nombre de ses habitants végètent encore dans les privations les plus dures!"

Cela n'est malheureusement que trop vrai. La classe des riches, la classe de ceux qui ont à leur disposition une nourriture abondante et complète, est très-peu nombreuse. A côté de cette classe que de pauvres travailleurs qui ne vivent que de privations, privations sur la quantité et la qualité des aliments, privations sur les vêtements, et, qui voient la misère s'asseoir à leur foyer dès qu'une cause quelconque, une maladie, un accident, est venu les arrêter dans leur travail journalier! C'est à peine si le prix obtenu de ce travail suffit à leurs besoins de chaque jour; aussi lorsque arrive un arrêt dans l'emploi de leurs forces, la charité publique est le plus souvent obligée de venir à leur secours.

Cette classe de travailleurs pauvres est excessivement nombreuse dans tous les pays; elle forme plus des sept-huitièmes de la population, même dans les contrées les plus renommées par leur richesse. Le Canada n'a pas échappé à cette loi générale, au grand étonnement de toutes les personnes réfléchies. Oui, le Canada, ce pays si jeune, dont le sol est naturellement si riche et si fertile, dont le climat est si bien adapté à la culture des plantes usuelles et à l'élevage des animaux; le Canada possédant une immense étendue de terrain fertile qui n'attend que la hache du défricheur pour produire abondamment, le Canada enfin, capable de nourrir cinquante fois plus d'habitants qu'il n'en possède actuellement, ne peut pas même produire assez de pain pour les besoins de sa population clairsemée.

Nous devons cependant reconnaître que le Canada n'est pas exposé à ces famines immenses qui dévorent quelquefois certaines parties de l'ancien monde; mais cela tient à la position toute particulière de notre patrie et à l'activité incomparable de la population canadienne; activité qui la pousse à demander à nos voisins le travail, l'occupation et les prix rémunérateurs qui lui sont si souvent refusés en Canada. Néanmoins si les charités des choses nécessaires à la vie n'ont rien des horreurs des famines, elles n'en imposent pas moins de douloureuses épreuves aux classes laborieuses et

agissent défavorablement sur la consommation, le commerce intérieur et par conséquent sur toutes les sources de la fortune nationale.

Le problème de l'alimentation convenable des populations est donc d'une importance considérable puisqu'il tient de si près à la prospérité publique; mais en même temps il est d'une solution très-difficile.

Les économistes de toutes les écoles se sont livrés à ce sujet à de grands travaux; jusqu'à présent ce sont les opinions des partisans du libre-échange qui ont prévalu partout. Rendez la vie à bon marché, disent ces derniers, pour cela facilitez les transactions commerciales, supprimez les droits de douanes, multipliez les moyens d'échange par le développement de l'industrie. C'est là la politique commerciale suivie pendant ces dernières années, et à l'heure actuelle pouvons-nous dire qu'elle a atteint le résultat désiré? Les denrées de première nécessité sont-elles à plus bas prix qu'elles n'étaient autrefois? Le pain et la viande surtout ne se vendent-ils pas, au contraire, plus cher qu'ils ne se vendaient il y a une vingtaine d'années.

D'ailleurs, en examinant attentivement les tendances des idées libre-échangistes, nous voyons qu'elles sont un contre-sens, du moins dans notre situation actuelle. Tout le monde veut la vie à bon marché; mais pour cela il faut en prendre les moyens. Or, la vie ne sera à bon marché que si les productions de toutes espèces sont abondantes. Mais le libre-échange peut-il amener cette abondance dans la production? Non, tout au contraire, elle l'empêche complètement.

Le développement de l'industrie, l'établissement des manufactures exige une forte avance de fonds; leurs commencements sont toujours difficiles, et leurs premiers produits sont d'un prix de revient très-élevé. Si, alors, les produits similaires étrangers ont toute liberté de s'emparer de nos marchés, ceux de nos nouvelles industries indigènes ne pourront résister à la concurrence que les précédents leur feront, il faudra les sacrifier, les vendre au-dessous du prix coûtant, et, cet état de chose continuant, nos nouvelles manufactures seront forcées de cesser toute production.

Pour réussir à développer nos industries indigènes il nous faut une protection efficace, du moins dans les commencements, et le libre-échange en enseignant le contraire n'encourage qu'un contre-sens.

Mais, nous objectera-t-on, la protection n'amènera-t-elle pas une hausse dans les prix des produits manufacturés, et par conséquent un ralentissement dans la consommation? Oui, mais dans le début seulement, et cela ne doit pas nous alarmer, car dans un temps assez rapproché, les industries indigènes produiront plus économiquement et pourront diminuer les prix de vente de leurs produits; suivant ce principe économique d'une incontestable vérité: *une vente avantageuse et assurée stimule la production et amène plus ou moins rapidement l'abaissement des prix.*

Si les principes que nous venons d'énoncer au sujet des industries manufacturières, sont vrais et ils le sont, à plus forte raison le sont-ils pour l'agriculture dont les produits sont beaucoup plus nombreux, plus généraux et plus indispensables.

C'est à son égard pourtant qu'on a mis le plus largement en pratique les théories du libre-échange, on n'a, pour ainsi dire, battu en brèche ses produits les plus importants, en commençant par le blé. Oui, au moment où nous écrivons les deux tiers de la population canadienne se nourrit de blé, ou de farines étrangères. Il y a déjà de longues années que le cultivateur indigène ne vend plus de blé au grand commerce; et la substitution du blé étranger au blé canadien a

été si complète que le public en est venu à se convaincre que la culture de ce produit n'est plus avantageuse au Canada.

Voyant que le blé ne payait plus, les producteurs se sont rejetés sur l'orge; mais l'orge subit bientôt le sort du blé. Il ne leur restait plus que l'avoine qu'ils se mirent à cultiver sur une immense échelle, et dont la vente fut d'abord assez avantageuse; cependant cet avantage diminue dans une énorme proportion et nous commençons à entrevoir l'époque où cette dernière ressource nous sera même enlevée, tuée par la concurrence étrangère; et il en sera bientôt de même de tous les autres produits de la terre; si le système notus doit être continué.

Il ne nous restera plus que le bétail. Le bétail a toujours été et sera toujours d'une importance immense dans toute production agricole. En effet, le bétail est à lui seul un aliment et un agent de fertilité. Il produit la viande, le lait, le fromage, le beurre, la graisse, les objets nécessaires à l'industrie, le suif, la laine, les peaux, la corne, etc., puis il donne encore le fumier, cet agent qui seul conserve à nos terres leur faculté de produire, qui seul nous permet d'obtenir les céréales et les autres plantes alimentaires.

Donnons donc à l'industrie du bétail l'extension que son importance exige. Nous ne pouvons actuellement lutter avec la concurrence étrangère parce que nous avons laissé appauvrir nos terres, parce que nous n'avons pas gardé un nombre d'animaux suffisant pour entretenir la fertilité du sol, et parce qu'alors le prix de revient de nos produits était trop élevé. Abandonnons donc ce malheureux système qui nous ruine, gardons plus d'animaux; faisons plus de fumier, multiplions nos terres, en un mot augmentons la force productive de notre sol et, avec le temps, nous reprendrons sur les marchés la place que nous nous sommes laissés enlever par notre attachement inexplicable à une culture ruineuse.

REVUE DE LA SEMAINE

Le 5 Novembre 1873 tiendra une place importante dans les annales de nos luttes parlementaires; car c'est en ce jour à jamais mémorable que le Canada a cessé d'être gouverné par le parti conservateur, et qu'il s'est mis sous la direction du parti *grit* ou *libéral*, comme on voudra le nommer.

Depuis vingt-ans le parti conservateur a été, presque sans interruption, à la tête de nos affaires publiques, et toujours la faveur populaire l'a soutenu dans les assauts que lui ont inégalement livrés les partis adverses. Il a encore, dit-on, la majorité dans la représentation parlementaire actuelle. Cependant le Chef du ministère conservateur qui vient de tomber, Sir John A. MacDonall, reconnaissant que ses adversaires gagnaient tous les jours du terrain, et que plusieurs de ses anciens partisans se détachaient de lui, a cru devoir offrir sa résignation, ainsi que tous ses collègues, au Gouverneur-Général, sans attendre qu'un vote de la Chambre vint le précipiter de la haute position qu'il occupait. Sa succession a été recueillie par l'Hon. M. Mackenzie chef des grits du Haut-Canada.

Nous devons beaucoup néanmoins au parti conservateur, et lui qui a été le promoteur de tous les progrès et de la plupart des libertés dont nous jouissons actuellement. Il a réglé la question seigneuriale, encouragé la construction des chemins de fer, facilité le commerce et la navigation par des moyens particuliers, encouragé et répandu l'instruction dans toutes les classes de la société, introduit la Confédération de la plupart des provinces de l'Amérique Britannique.

Mais le vent de la détresse a soufflé sur lui, les masses populaires ont oublié ses bonnes actions, ses grands travaux, pour ne se souvenir que de ses fautes. Parmi ces fautes, trois surtout ont puissamment contribué à lui faire perdre sa popularité, du moins dans la Province de Québec. La première est

certainement la plus importante au point de vue de la morale publique c'est de n'être laissé glisser sur la pente de la corruption électorale, et d'avoir essayé d'obtenir à prix d'argent une confiance qu'il aurait été si facile d'obtenir par les moyens honnêtes aidés de bonheurs sur les élections. La seconde est la brûlante question des Ecoles du Nouveau-Brunswick si habilement exploitées par ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir. La troisième est d'avoir promis l'amnistie aux auteurs des troubles du Nord-Ouest et d'avoir trop tardé à prendre les moyens de remplir cette promesse.

Quoiqu'il en soit de la valeur de ces reproches ils ont été suffisants pour rendre le ministère MacDonald impopulaire et amener sa chute.

Maintenant nous interrogeons l'avenir et nous nous demandons quelles seront les tendances de l'administration nouvelle dont M. MacKenzie est le chef ?

Dans les grandes questions qui touchent de près à l'avenir des peuples, les principes sont tous et les hommes qui représentent ces principes peuvent seuls se mettre à l'œuvre avec quelques chances de succès. Examinons donc quelle est la composition du nouveau ministère. D'après la liste officielle donnée par M. Holton l'un des chefs du parti libéral, les ministres révoqués sont MM. MacKenzie, Premier et Ministre des Travaux-Publics; Dorian, Ministre de la Justice; A. J. Smith (N. B.) Ministre des Pêcheries; Laird, Secrétaire d'Etat pour les provinces; Isaac Burpee, Ministre des Domaines; Coffin, Receveur-Général; Letellier de St. Just, Ministre de l'Agriculture; Cartwright, Ministre des Finances; Fournier, Ministre du Revenu de l'Intérieur; William Ross, Ministre de la Milice; D. A. MacDonald (Glengarry) Maître-Général des Postes; Christie, Secrétaire d'Etat; Bick, Membre du Conseil Privé sans portefeuille; R. W. Scott, Membre du Conseil Privé sans portefeuille; la position de Président du Conseil est encore vacante.

Tous ces hommes ont un passé qui nous permet de prévoir jusqu'à un certain point ce qu'ils seront dans l'avenir. La corruption électorale, que l'on a si amèrement reprochée au ministère qui vient de tomber, n'a pas été pratiquée sur une moins grande échelle par le parti aujourd'hui au pouvoir, et, sous ce rapport, les deux partis méritent les mêmes reproches.

En ce qui concerne Manitoba et l'amnistie que la population de cette province attend, convenons-nous que la plupart des ministres actuels, appartenant à la Province d'Ontario, se sont depuis longtemps déclarés les ennemis jurés des mépris canadiens-français. M. Bick même, quand il était chef du gouvernement d'Ontario, aide de M. Mackenzie, n'a-t-il pas proposé et fait sanctionner une loi offrant \$5 000 à celui qui s'emparerait de Riel, l'ancien chef canadien français du gouvernement provisoire du Nord-Ouest, sous prétexte qu'il était l'auteur de la mort de l'Orangiste Scott? Ces hommes, en montant au pouvoir, ont-ils abandonné leur haine du nom canadien-français, et leur fanatisme religieux? Rien nous porte à le croire.

Cependant bon nombre de canadiens-français catholiques se sont alliés à eux, sans cause commune avec eux. Est-ce avec ou sans conditions? MM. Dorian, Letellier et Fournier ont-ils eu assez de patriotisme pour prendre activement en mains la cause de leurs compatriotes persécutés à Manitoba, leur alliance avec les gens du Haut-Canada donne-t-elle lieu d'espérer que la question de l'amnistie sera réglée suivant le bon droit et la justice? Le vrai patriote ne l'exigerait; mais ces messieurs ont-ils eu assez de fermeté et de courage pour adopter cette ligne de conduite? C'est ce que l'avenir nous dira; nous reconnaissons l'aigre à ses fruits.

Quant à la question des Ecoles du Nouveau-Brunswick, le parti libéral s'est déjà trop engagé pour pouvoir honnêtement revenir sur ses pas. Son vote, donné pendant la dernière session sur ce sujet, l'oblige à régler cette question dans le sens de la liberté religieuse. Les succès électoraux qu'il a obtenus, en se montrant si ardent défenseur des droits des catholiques, Nouveau-Brunswickois, ne lui permettent pas de tarder bien longtemps à régler la question. Agir autrement serait suite prouvé de la plus infamante hypocrisie.

Beaucoup d'autres questions importantes devront être réglées par l'administration actuelle si elle est fidèle au programme qu'elle s'était donné pendant qu'elle était simple opposition.

Parmi ces questions la plus importante est, sans contredit, la réforme de la loi électorale, dans le sens le plus propre à prévenir la corruption à tous les degrés. Il faut que cette loi puisse soustraire complètement l'électeur aux séductions de l'or, des faveurs, des promesses de bonnes situations et lui garantisse la liberté d'exercer ses droits électoraux au meilleur de son jugement. Le nouveau ministère devra de plus reorganiser l'administration de la Justice dans toutes les provinces de la Confédération et surtout à Manitoba où l'injustice, plutôt que la justice, règne en maîtresse et donne-t à l'opération d'un parti importante de la population. Que l'on fasse en sorte que les Beatonny et les Clark soient arrêtés dans leurs faits et gestes ignominieux. L'opinion publique honnête est déjà trop fortement indignée de voir les chefs mépris de Manitoba traités comme des bêtes sauvées au mépris des promesses les plus solennelles.

La concorde qui doit exister entre les diverses nationalités et les diverses religions de la Confédération canadienne exige un prompt règlement de toutes ces questions.

Dans un autre ordre d'idées, les forces productives du pays doivent être encouragées, excitées. L'agriculture et les industries surtout doivent recevoir une protection efficace. Il faut encourager, par les moyens les plus convenables, les améliorations agricoles, l'établissement des manufactures, l'exploitation de nos richesses minières et faire cesser cette soi-disant liberté commerciale qui a mis notre production indigne aux abois.

Comme on le voit, les occupations ne manqueront pas au nouveau ministère, le fardeau sera peut-être trop pesant pour ses épaules, et il aura besoin de toutes ses forces pour remplir les devoirs qui lui incombent.

— La nouvelle administration a demandé et obtenu une prorogation du Parlement jusqu'au 17 décembre prochain. Son Excellence le Gouverneur-Général a annoncé cette prorogation par le discours suivant:

« Honorables Membres du Sénat,
« Messieurs de la Chambre des Communes.

« En conséquence de la résignation de mes anciens ministres durant le débat sur l'adresse, j'ai appelé une nouvelle administration à mon Conseil.

« Comme un grand nombre de sièges dans la Chambre des Communes se trouvent vacants, j'ai décidé que, dans les circonstances actuelles, il était dans les intérêts des affaires publiques de proroger ce Parlement jusqu'au 17 Décembre prochain. »

On pense généralement que le Parlement ne se réunira pas le 17 décembre pour la dépêche des affaires.

Du crédit agricole

En agriculture comme en industrie et en toutes choses, l'élément essentiel pour améliorer et féconder, c'est l'argent. Un capital roulant suffisant à tous les besoins, tel est l'indispensable condition de tout réel succès. Si cette condition fait défaut, forcément on se débat dans l'impuissance, et le progrès reste à l'état d'idéal, de théorie, d'irréalisable science.

D'un autre côté, le cultivateur qui a la bourse garnie n'est jamais pressé de vendre, peut toujours attendre les bons moments et tirer ainsi meilleur parti de ses denrées.

Or, il serait impossible de le nier, l'argent, le capital roulant généreux et abondant, voilà précisément ce qui fait le plus généralement défaut à nos fermiers. Aussi restent-ils pour la plupart fidèles à la routine, et les plus entreprenants même n'avantent-ils qu'à pas de tortue. Toujours pressés de réaliser, toute attente leur est impossible. A la fin de l'année, le tiroir est vide, des paiements de toute espèce sont à effectuer, et il faut qu'ils vendent, qu'ils vendent tout de suite, à tout prix, pour se tirer d'affaire.

Mais pourquoi, dira-t-on, les cultivateurs n'empruntent-ils pas? — Pourquoi? Parce qu'on ne veut pas leur prêter, ou parce que, si on leur prête, les intérêts mangent le plus clair du bénéfice, quand il y a bénéfice.

Cependant, n'exagérons pas. Le crédit agricole est difficile à organiser; impossible, non. Plusieurs contrées possèdent des banques où puisent chaque jour, suivant un taux modéré, propriétaires et cultivateurs. Que l'on protège, que l'on multiplie les institutions vraiment salutaires, elles porteront des fruits considérables. — Mais on n'y parviendra que par le dévouement et le sacrifice.

La difficulté consiste à trouver, pour l'agriculture, de l'argent à bon marché dans un pays où le commerce et l'industrie le payent très-cher, et encore avec de solides garanties. — Le chef d'usine ou de négoce peut supporter, bien qu'en grondant à part soi et très-justement, le taux de 7 et même de 8 pour 100; mais la propriété rurale, qui rapporte 3 pour 100; la culture courante, qui ne donne pas, année moyenne, 6 pour 100, ne saurait emprunter à un chiffre pareil sans marcher à la ruine. C'est en vertu de cette raison que les banques agricoles ont à chercher ailleurs que les autres banques leur capital et leur rémunération.

Les fondateurs naturels du prêt agricole doivent être de grands propriétaires, de riches agriculteurs, de gros fermiers, disposés à se contenter de très-modiques revenus et à chercher dans l'augmentation de l'aisance générale autour d'eux, dans l'estime de leurs concitoyens, dans la reconnaissance de leurs obligés, leur principale ou même leur unique récompense. — La banque des paysans est, par le fait, un établissement d'utilité publique, de mutualité agricole; les fondateurs n'ont à espérer que la lente capitalisation du fonds de réserve, pour donner une base solide à leurs opérations. S'appuyer sur le temps, n'est-ce pas la vertu cordiale du propriétaire foncier et aussi du métayer, du vigneron, de l'éleveur de bétail, du tenancier de gros et de petit domaine?

Il y aurait un moyen de constituer les banques rurales avec un capital de garantie qui ne les grèverait que d'une charge minime: ce serait d'appuyer les opérations sur des valeurs dites de circulation. Si, indépendamment de ces gages, les banques n'étaient tenues qu'à servir un intérêt de 3 ou 4 pour 100 aux commanditaires, le crédit agricole aurait tout de suite une base adaptée à la double condition du prêt à bon marché et à long terme.

J'insiste. — Les cultivateurs qui trouvent facilement de l'argent et consentent à le payer 7 ou même 6 pour 100, s'engagent dans une voie désastreuse. Ils se mettent, qu'on me passe la comparaison, dans la situation du mercier qui vendrait 10 chelins la verge du drap lui revenant à 12, ou du cordonnier livrant la chaussure au-dessous du prix de revient du cuir qu'il emploie.

Voilà pour le taux de l'intérêt. — La durée du prêt en est le corollaire abusif ou rationnel. Il faut au paysan de l'argent à un an et non point à trois mois. Est-ce qu'on moissonne quatre fois par an le ble ou l'orge? — Non. Eh bien! alors! le laboureur, le fermier ne sauraient non plus mettre quatre fois par an la main à la poche. Ceux qui le font se ruinent petit à petit. Autant de renouvellements de billets, autant de surcharges pour le débiteur. La moisson venue ou le temps de la vente, la somme que l'on rend, tout en ayant l'air d'un prêt à 7 ou 8, chiffre déjà assez exorbitant, représente un intérêt à 10 ou 11, ce qui devient usuraire.

Quant à cette objection que les banquiers, trouvant le placement de 90 jours, ne voudraient pas opérer à 365 jours, elle tombe devant le fait constaté au début de cet article: l'institution de plusieurs banques agricoles et leur fonctionnement admirable. — Il ne s'agit de la part d'un groupe de propriétaires, de capitalistes, que de s'entendre pour imposer à telle maison d'escompte un taux d'encaisse et un taux de prêt. — Ne craignez pas qu'il faille chercher longtemps et si

loin, pour trouver un pareil opérateur. On gagnera moins, peut-être sur chaque affaire; mais comme il en traitera beaucoup et qu'elles n'auront presque nulle chance aléatoire, cela fera compensation. Le caissier de la banque agricole dormira tranquille d'un bout à l'autre de l'année; tous les caissiers n'en pourraient pas dire autant.

Il est bien entendu, d'ailleurs, que les prêts ne seraient faits qu'en vue des améliorations profitables. L'emprunteur devrait fournir ses titres à cet égard. Autrement, ce serait ouvrir la porte à tous les abus, et justifier de nouveau le proverbe qui dit que la voie de l'emprunt est le plus court chemin de la ruine.

C'est pour n'avoir pas pris cette garantie que certaines caisses agricoles ont donné de si tristes résultats. En effet, le fermier qui, au moment de la gêne et pour quoi que ce soit, est sûr de trouver aussitôt sous la main ce qu'il lui faut pour se débarrasser, vit au jour le jour, ne s'inquiète de rien, boit, mange, dort, et se dit: "Une ferme est bien mauvaise quand elle ne peut nourrir un fainéant." Or, d'une conduite pareille à la générale déconfiture, il n'y a qu'un pas.

D'ailleurs, au village comme à la ville, Jean Gloriole existe. — Jean Gloriole veut passer pour riche, et il ne recule pour cela devant aucune dépense, d'évitant aucune folie. Il achète à tort et à travers, bâtit et embellit, change brusquement son matériel et ses cultures, afferme à tout prix, fait à ses enfants qu'il marie des dotés lourdes. Ah! dame, c'est que tout cela coûte! Et Jean, qui n'avait pas d'argent, s'en est allé empruntant. Il a si bien emprunté, que le voilà ruiné; et voici l'huissier tenant le papier qui, parangonnant le tout, met à la mandrille Jean Gloriole et sa famille.

Il faut donc, je le répète, que le cultivateur ne puisse emprunter que pour améliorer ses terres, augmenter son bétail, perfectionner son assolement, subvenir enfin à ses besoins urgents devant rapporter profit, et qu'il prouve que tel sera et aura bien été l'emploi du crédit qu'il aura reçu. Alors, mais alors seulement, loin de s'obérer, loin de se ruiner, avec dû l'intelligence, de la pratique, du persévérant courage, il s'enrichira, et nous n'aurons plus qu'à applaudir sur toute la ligne aux banques qui lui auront fourni les moyens de relever ainsi sa position. — A. LEROY.

Plantation et culture des arbres

Les arbres et les plantes ne vivent ni ne prospèrent quand ils sont transplantés, parceque: 1o. Ils ne sont pas en bon état quand on les arrache. 2o. Ils ne sont pas convenablement plantés ni assez bien éloignés après la plantation, ou — 3o. Ils n'appartiennent pas aux variétés adaptées au sol et au climat.

PRÉPARATION DES ARBRES ET DU TERRAIN, POUR LA PLANTATION. — Nous croyons très-important de raccourcir le sommet des arbres suivant leur grandeur et la perte des racines qu'ils ont subie; quoique cette prescription soit généralement négligée et que quelques personnes mêmes, particulièrement en Canada, la mettent sérieusement en doute. Il est impossible de nier la valeur de l'éclaircissage convenable des branches, mais on s'oppose à la taille des rameaux restant. Nous cueillons tous les bourgeons qui ne doivent pas servir à la formation des branches permanentes, et nous coupons la moitié au plus des principales branches verticales. N'OUBLIEZ PAS CELCI! Comment les racines dures et courtes des arbres nouvellement plantés peuvent-elles prendre possession du sol, quand ces arbres sont terminés par des têtes longues, pesantes et se balançant de tous côtés pendant les grands vents?

Toute blessure considérable doit être ENDUITE DE CRE

OU DE PEINTURE. Le trou où sera placé l'arbre devra être assez large pour contenir les racines sans les plier et foruier en outre un bon lit, épais et meuble, disons de trois à cinq pieds de diamètre, et deux pieds de profondeur, quoi que nous préferions de beaucoup, toutes les fois que la chose est possible, déposer les arbres dans un sillon, sur une belle tranchée remplie de terre meuble. Les arbres rapprochés les uns des autres se protègent mutuellement à mesure qu'ils grandissent.

PLANTATION. — Voilà le grand mystère, pour quelques-uns, et cependant il est aussi clair que la lumière. Les arbres ordinaires, traités convenablement pendant les transports, croîtront aussi sûrement que le bon grain de blé, et il n'y a pas de mystère à cet égard. La difficulté est quelquefois toute dans les arbres, quelquefois toute dans le planteur et d'autres fois dans l'un et l'autre. Et ce qui concerne la saiso, elle aide ou empêche. L'opération; mais, l'habileté du planteur peut vaincre presque toutes les difficultés provenant du mauvais temps.

D'abord vous devez vous assurer que vous avez de bons arbres frais, car si vos arbres sont secs ou considérablement endommagés, il serait préférable de les tailler court, de les enterrer complètement, racines et branches, pendant dix à quinze jours, puis de les retirer, et les planter. Avec des arbres en mauvais état, ou secs, ou dans une mauvaise saison ou doit prendre beaucoup plus de soin. En aucun cas, **N'EXPOSEZ PAS LES RACINES** des arbres au soleil, ni à l'air, ni au froid, ni aux meurtrissures, pas même, s'il vous plaît, pendant une minute, pas même la plus petite particule de ses racines! Neuf planteurs sur dix, sont ici dans l'erreur.

Remplissez les trous en partie avec la meilleure terre végétale fraîche. Plantez y les arbres de manière que le tronc et le côté le plus garni de branches soient un peu inclinés vers l'Ouest ou le Sud-Ouest. Allongez les racines dans leur ordre naturel, afin que, lorsque le sol se tassera, leur profondeur n'excede pas de plus d'un ou deux pouces celle qu'elles avaient dans leur emplacement originair, à moins que le terrain ne soit fortement incliné et exposé à être emporté par l'eau; dans ce cas les racines demandent à être plus recouvertes. Les plantations profondes détruisent des milliers d'arbres. Emplissez l'intervalle entre les racines avec la meilleure terre de la surface, secouez légèrement l'arbre de manière que chaque racine, que chaque fibre, soit dans sa position naturelle et bien entourée de terre fine et humide. Lorsque les racines auront été couvertes, piétinez fortement la terre, et alors si la terre ou les racines sont sèches arrosez copieusement.

Lorsque l'eau aura été absorbée, remplissez les trous et piétinez la surface, mais légèrement, excepté autour du tronc, où la terre doit être fermée afin d'empêcher les vents d'ablanler les racines. Ainsi plantés, les arbres, même très-gros, possédant de fortes racines et des têtes volumineuses convenablement taillés, n'exigent pas de tuteurs, — ce que nous n'avons jamais pratiqué d'une manière régulière. Plantez les pommiers précoces près de la maison, et tenez un registre régulier du nom de l'arbre et de l'endroit où il a été planté, à titre de renseignement.

Si le sol ou le climat sont secs, **ETABLISSEZ UN PAILLIS**, c'est-à-dire couvrez le sol, deux pieds tout autour de l'arbre, avec du fumier, pailleux ou de la litière, sur deux pouces d'épaisseur, afin de conserver la fraîcheur du sol. N'oubliez pas cette opération car elle est préférable aux arrosages.

SOINS D'ENTRETIEN. — Le grand secret pour réussir dans

cette culture, c'est de se pourvoir d'une terre riche et profonde, puis d'exercer une surveillance attentive, de remuer fréquemment la surface et de détruire les *perce-bois* (borers), les vers et tous leurs semblables, surtout pendant la première saison qui suit la plantation. Les perce-bois sont les plus sujets à attaquer les arbres frais plantés, tels que les Pommiers, les Pêches, les Erables, les Cormiers ou Mascouis, etc. Sous les climats rigoureux, nous ne devons pas oublier que nous devons chercher avant tout de nous assurer **DU BOIS LE PLUS FERME ET LE PLUS MUR**, possible, as que l'on obtient surtout par une **CROISSANCE PRECOCE ET MODÉRÉE**. Les Pêchers, les Cerisiers doux ou d'autres arbres tendres ou demi-rustiques, dans quelques localités que ce soit, réussissent mieux si on ne les force pas, et pourront prospérer sans ameublissement profond du sol et sans engrais. Ici et plus au Nord aucun arbre ne devrait être cultivé après le 20 juillet. Plantez ou étetez vers le 15 septembre les rejetons libres et tardifs. Ayez **TOUJOURS** soin de semer des plantes surclées parmi les jeunes arbres fruitiers vigoureux; les fèves ou le blé d'Inde sont peut être les meilleurs; mais n'y cultivez **JAMAIS** d'herbe ni de graines.

Lorsqu'un verger commence à rapporter, le trèfle est une excellente plante; on le fauche et **ON LE LAISSE SUR LE SOL** pour servir de pailis; ne l'enlevez pas à moins que vous ne fumiez le terrain pour l'entretenir en bon état. Les pommiers, quand ils sont jeunes, devraient, sous les climats rigoureux, être entourés en Octobre et Novembre après les premiers grands froids, d'un monticule de terre d'un pied de haut, que l'on enlève au printemps. Aussitôt après la plantation et tout le long de l'été surveillez attentivement vos arbres, enlevez tous les vers qui se montreront sur les feuilles, et, en automne ou en hiver, ayez l'œil ouvert sur les mulots et les lapins. En entourant de paille le tronc des arbres vous éloignerez les lapins. Les mulots ne vous inquiéteront pas si les mauvaises herbes ont été soigneusement coupées, excepté quand la neige est abondante, alors, si les mulots sont nombreux, la neige devra être fortement piétinée sur un pied ou deux tout autour des troncs. Du papier goudronné fixé autour des arbres éloignera les mulots.

DE LA TAILLE. — Sous les climats doux, la taille est généralement pratiquée en hiver. Ici et dans le Nord, la saison ordinaire pour faire la taille est depuis Avril jusqu'en Mai, quoique quelques-uns préfèrent Juin, Juillet ou Août. Une taille ou une greffe rigoureuses sont plus périlleuses après un hiver dur, surtout s'il est suivi d'une croissance automnale tardive et vigoureuse. Courez ou peignez immédiatement les fortes blessures. Une livre de résine, 4 onces de suif, 4 à 6 onces de cire d'abeilles, fondus ensemble font une bonne ocre à greffe. Souvenez-vous que les troncs bas, ombragés sont dans les meilleures conditions possibles de vigueur sous les climats froids.

PLANTEZ DES ARBRES ET PLANTEZ LES SPÉCIALEMENT POUR VOTRE SATISFACTION ET VOTRE PROFIT. — Y a-t-il quelque plaisir et quelque profit à former un verger? Vous ne pouvez posséder une bonne exploitation sans un verger! Si les gens pouvaient obtenir à l'instant des vergers en plein rapport!... Que ce serait beau! Jetez un regard rétrospectif sur les cinq ou six dernières années, alors vous auriez pu aisément et sûrement faire les travaux préliminaires nécessaires, vous auriez pu commencer. Ces années ne-so sont-elles pas écoulées rapidement? Et les années futures ne s'écouleront-elles pas tout aussi rapidement? Commencez donc **À L'INSTANT**, avec des arbres **SAINS** et d'une croissance rapide, appartenant aux variétés **LES PLUS**

si bon à greffe

PRÉCOCES! Il existe tout autant de variétés de fruits qu'il y a de tailles. Sous les climats froids, plantez **DES VARIÉTÉS VIGOUREUSES A SOMMETS BAS**, des pommiers de Russie s'il est possible; des sauvagons, s'ils sont vigoureux, plutôt que ces variétés forcées, trop copieusement fumées, rebuts sans force que des étrangers viennent vous imposer. Lavez le tronc des pommiers avec de la lessive ou une forte savonnure, une ou deux fois au printemps et en été, et si vous trouvez le perce-bois (borer), qui peut être reconnu avec un peu d'attention et d'expérience, **ENLEVEZ-LE**. A l'égard du ver du pommier, tenez des porcs dans le verger; des feux allumés pendant la soirée, attireront et consommeront plusieurs autres insectes. Pour la flétrissure des branches, coupez celles-ci et brûlez-les au fur et à mesure qu'elles montrent quelque signe de maladie. Pendant quinze années d'expérience, nous n'avons pas perdu pour la valeur de \$15 en pommiers par la flétrissure.

Dans les contrées où le vent souffle avec violence, et qui sont sujettes à des froids tardifs au printemps, les têtes denses, touffues, munies de centres épais, constituent une excellente protection pour les fleurs à fruits et pour tous les autres produits de la végétation.

LES POMMIERS NAINS. De toutes les variétés d'arbres fruitiers, les Pommiers nains, bien cultivés, sont les plus beaux, les plus recherchés pour les jardins et ils deviennent fort populaires.

Convention agricole

M. le Rédacteur,

Rien n'est encore fait sous le rapport d'une convention agricole. Nous ne pouvons pour cela accuser votre zèle non plus que celui du digne promoteur de la convention, M. P. Benoit; mais nous avons à déplorer l'insouciance des cultivateurs qui auraient les moyens de créer une organisation forte et efficace.

L'agriculture est en souffrance! Ce seul fait, M. le Rédacteur, n'est-il pas propre à commander de notre part une action immédiate. Le fait est incontestable, il nous suffit de jeter un regard autour de nous pour nous en convaincre. Que l'on se hâte, et que notre action puisse nous permettre d'offrir à nos compatriotes qui sont à l'étranger l'espoir d'un travail que notre apathie n'a pu jusqu'à ce jour leur accorder.

Les causes de ce malaise qui petit à petit ont tari les sources de notre production nationale, nous sont parfaitement connues pour n'avoir pas à les signaler ici; car, vous l'avez souvent répété, *tout souffre lorsque l'agriculture n'est pas prospère*. Essayez à appliquer le remède aux maux qui sont la cause de notre pauvreté est un devoir sacré pour chacun de nous; y manquer serait consentir à amener notre ruine.

De la discussion naît la lumière. Il me semble donc M. le Rédacteur, que nous devrions faire en grand ce qu'un médecin fait pour un seul même de ses malades; quand il a quelques doutes sur le genre de maladie de son patient, il se consulte avec ses confrères. Que l'on établisse une chambre consultative, que l'on forme une convention agricole.

Il n'y a pas de doute, M. le Rédacteur, que le Représentant de Chambly, M. P. Benoit, ne tardera pas à nous faire connaître le programme de cette association qu'il a dernièrement été chargé de rédiger. C'est alors que les cultivateurs, nous devons l'espérer, seront appelés à produire au grand jour leur opinion fortement motivée sur les besoins de l'agriculture; qu'ils pourront, sans aucune entrave, faire entendre leur voix. N'est-ce pas le moyen de donner ainsi satisfaction à tous les hommes dévoués à leur pays? N'est-ce pas le moyen de faire taire les sentiments hostiles qui pourraient se produire? N'est-ce pas enfin le seul moyen d'arriver à la vérité? Or, nos gouvernants cherchent cette vérité, nous en avons la certitude. Lors donc que l'opinion des cultivateurs intéressés se sera manifestée d'une manière éclatante, ceux qui ont en mains les intérêts du pays, nos gouvernants, pourront marcher sans crainte dans une voie sûre vers les améliorations nécessaires

au progrès agricole.

La question agricole est et doit être une question ouverte, une question même de vie ou de mort pour l'avenir du pays, dans laquelle peuvent entrer sans renier ou abdiquer leurs convictions politiques, tous ceux qui ont à cœur le bien de leur pays. Elle est ouverte au zèle et au dévouement de chacun.

Comme vous le savez dans un de vos derniers numéros, le but de la convention projetée n'est pas de faire triompher un parti plutôt qu'un autre; il s'agit de fournir à qui souffre les moyens d'exposer sa détresse; il s'agit de contrôler les plaintes et de les développer au grand jour; il s'agit de chercher résolument et avec confiance les causes de la souffrance et les moyens de la guérir; il s'agit enfin de mettre nos Gouvernants en demeure et en mesure de sonder la plaie, et d'en appliquer le remède le plus efficace.

Qui donc, M. le Rédacteur, pourrait avoir contre une semblable organisation l'ombre d'une résistance ou d'une opposition; quel est le cultivateur soucieux de ses propres intérêts qui ne voudrait pas former partie de la convention projetée; quelle est la municipalité qui se refuserait de payer les frais de voyage d'un délégué à cette Convention. Avec un délégué pour chaque municipalité de la Province, chaque Société d'agriculture, y étant aussi représentée, quel bien ne devrions-nous pas attendre d'une semblable organisation?

Que les cultivateurs intelligents, que les Sociétés d'agriculture me permettent, au nom de tous les hommes des champs, de les prier de redoubler d'instances auprès de leurs amis et de mettre à l'ordre du jour de leurs incessantes aspirations, ce mot: **La convention agricole.**

A vous, M. le Rédacteur, qui par votre constante énergie et votre tendre sollicitude pour l'agriculture, venez de recevoir, du seul comté de Portneuf, l'appui de 433 cultivateurs qui savent par expérience ce que peut faire l'union jointe à une noble intelligence et à un généreux dévouement pour l'agriculture; à vous dis-je d'inviter cette nouvelle armée de laboureurs à former le noyau de cette convention; à vous surtout, M. le Rédacteur, de secondar les efforts de M. le Représentant de Chambly pour la formation d'une convention agricole, car il faut croire que coûte que nous l'ayons, et que la Gazette des Campagnes en soit le principal organe. — G. L.

Moyen de rendre l'agriculture prospère

C'est une grande erreur de la part des cultivateurs de ne pas communiquer, par la voie des journaux agricoles, le fruit de leurs expériences en agriculture. Combien de jeunes cultivateurs, en adoptant cette pratique de correspondre régulièrement avec les journaux agricoles, conserveraient le peu d'instruction qu'ils ont puisé dans les écoles; ils acquerraient même de nouvelles connaissances, tout en se rendant utiles à leurs compatriotes. Combien d'expériences utiles pourraient être profitables aux cultivateurs en général, si on avait la générosité de les faire connaître, au lieu d'en garder le secret.

Précautions à prendre pour engraisser les volailles et pour les faire cuire

Voici quelques conseils qui méritent l'attention des éleveurs de volailles, conseils dus à M. Wagner, de la Breère:

« Pour obtenir un beau poids et une blancheur éclatante dans les pièces, il faut, dans les 15 derniers jours d'engrais, faire les pâtées de la volaille avec de la farine et des grains de l'année précédente, y mêler un tiers d'oncés de sel de cuisine par pinte d'eau, et faire entrer dans les pâtées quelques grains de gravier gros comme des grains de blé, pour faciliter la digestion de l'aliment, 3 ou 4 graviers environ par bœlette.

« Il ne faut surtout donner à la pièce qu'un léger repas, douze heures au moins avant de la tuer: le patis (jabot) et les intestins sont alors vidés de nourriture; or, lorsque la saignée est faite dans ces conditions, on évite une fermentation acide qui amènerait une décomposition et empêcherait la conservation et la facilité du transport.

« Il est d'une égale importance de ne pas arracher une seule plume à la volaille avant qu'elle ait été complètement saignée.

En effet, dans le premier moment d'agonie, et lorsque le sang est encore en circulation, si vous ôtez une plume, la vésicule qui renferme sa racine s'engorge, tout aussitôt et la peau se macule, de là ces rougeurs extérieures qui font mauvais effet.

Mais j'insiste sur ce point, que la volaille tuée au moment de la digestion ne peut guère se conserver plus de 8 jours. Si mes indications sont suivies, elle pourra se conserver 15 jours par un temps doux et pluvieux, et près de trois semaines par les temps froids et secs.

Enfin, on évitera de la sorte la disgracieuse opération de percer le palis (jabot) pour en extraire le manger fraîchement ingéré; on permettra surtout à la cuisinière de vider la pièce sans avoir à la rompre en partie.

M. Wagner engage les ménagères à faire cuire les volailles de la manière suivante:

Faites bouillir votre lot, préparé comme il a été indiqué ci-dessus; mettez-le pour cela dans un consommé fait à l'avance, mais, mettez-le à froid. Vous le laisserez cuire à petit feu et à point; en la retirant de la bouilloire, vous le saupoudrez de gros sel concassé, et alors vous mangerez tout chaud le meilleur plat possible, pour le début d'un dîner.

Trop chauffer les appartements pendant l'hiver

On a le tort de chauffer beaucoup trop les appartements pendant l'hiver; l'usage des poêles et la facilité avec laquelle on obtient promptement une chaleur élevée, en sont la cause. Il ne faut pas que la température soit trop élevée dans les appartements, et en hiver, notamment, elle ne doit pas dépasser 15 degrés centigrades. La science démontre que, pendant les plus grands froids, il est même plus hygiénique de ne pas tenir le thermomètre au-dessus de 12 à 14 degrés.

Dans les salles d'hôpital et dans les chambres des malades, on veille à ce que cette température ne soit jamais dépassée. Les chambres à coucher, et principalement les appartements des enfants, doivent être tenus à une température assez basse. Il est très prudent de n'y faire que rarement du feu, surtout pendant la nuit.

Mais une mesure de précaution que nous devons rappeler, c'est celle, si universellement négligée de renouveler chaque jour, quelque temps qu'il fasse, l'air de tous les appartements.

Avis à ceux qui plantent des arbres

Les plantations destinées à remplacer des arbres fruitiers déjà existants sont généralement très-mal faites et on se plaint alors que ces plantations donnent de mauvais résultats. Il ne faut pas s'en étonner. Les arbres, comme tous les végétaux sont soumis à la loi de l'alterance; c'est-à-dire que les arbres de même essence ne peuvent pas successivement végéter d'une manière satisfaisante dans le même sol; ainsi il ne faut jamais planter un pêcher là où se trouvait déjà un pêcher; il en est de même pour les pruniers, les poiriers, les pommes, etc.

Lorsque l'on veut replanter un arbre de même essence, il faut absolument changer toute la terre dans laquelle se sont étendus les racines de l'arbre précédent. Il est facile de comprendre qu'une terre dans laquelle a végété un arbre pendant 20 ou 30 ans est entièrement usée et qu'il est indispensable de la renouveler afin que l'arbre y trouve les éléments nutritifs dont il a besoin. Nous ne croyons pas même qu'il fût bien sage de planter dans cette terre un arbre appartenant à une autre essence, car enfin une autre essence aurait autant besoin de se nourrir que la première. Avis donc à ceux qui plantent des arbres.

Petite Chronique

La misère aux Etats-Unis. — Nous avons déjà parlé de la crise commerciale et industrielle que la catastrophe de Jay Cook et des autres maisons de banque, a entraînée aux Etats-Unis; depuis elle n'a fait que s'aggraver et aujourd'hui les journaux américains se font l'écho des plaintes et des appréhensions publiques. Le chômage règne dans une foule d'at-

liers; ailleurs, on congédie une partie des ouvriers, ou l'on diminue le nombre d'heures de travail et partout la gêne et la misère s'avancent à grands pas.

On ne voit dans cette crise, qui vient affliger les Etats-Unis au milieu d'une grande prospérité, à la suite d'une abondante récolte, qu'une conséquence de l'agiotage, des spéculations outrées dans lesquelles se lancent tant de personnes aux Etats-Unis. Cette rage de spéculation, qui pousse ceux qui en sont atteints à prendre des moyens honnêtes ou non de faire fortune en peu de temps, a rendu l'argent rare dans un temps où il est abondant, fermé les portes des manufactures lorsque les commandes les assiègent.

Il peut se faire que nous ayons à subir le contre-coup de ce malheureux état de choses, surtout si la crise financière s'étend au marché monétaire de Londres, comme on paraît l'appréhender. Nous devons prendre les mesures nécessaires pour parer à toutes éventualités et n'agir qu'avec la plus grande prudence. — La Minerve

RECETTES

Onguent de pied, contre les crevasses qui viennent aux pieds des chevaux

Huile blanche, axonge, cire jaune, térébenthine, de chaque parties égales. Coupez la cire par morceaux, faites-la fondre dans l'huile avec l'axonge; après avoir retiré la bassine du feu, ajoutez la térébenthine; laissez refroidir l'onguent en ayant soin de l'agiter par intervalle. L'onguent de pied sert à entretenir la corne du sabot dans un état de souplesse convenable; il favorise son accroissement, prévient et guérit les crevasses; on en graisse souvent cette partie. On noircit à volonté cet onguent avec le noir de fumée.

Echarde, leur danger

Il arrive fréquemment qu'il entre dans la peau des mains, des pieds ou des jambes, quelques petits corps pointus, comme des épines proprement dites, des épines de roses, de charlons, des esquilles de bois, d'os, etc.

Si l'on retire ces corps dans le moment, ordinairement l'accident n'a point de suite; mais si le corps ne peut être retiré, ou s'il ne l'est qu'en partie, il occasionne une inflammation qui, augmentant, parvient bientôt à produire les mêmes accidents qu'un panaris; si l'accident a lieu à la jambe, l'inflammation en est le résultat, et il s'y forme des abcès considérables. Pour éviter les suites, il faut sur-le-champ faire une petite incision; si elle n'a pas eu lieu, on appliquera sur la partie des cataplasmes de farine de graines de lin. Si l'on n'a pu prévenir la suppuration, il faut ouvrir l'abcès dès que cela est possible. On a vu perdre la main pour avoir négligé et ensuite mal soigné une pointe d'épine entrée dans un doigt.

Remède efficace contre les brûlures

On prend une demi once de laudanum, trois quarts d'once d'alcali, deux cuillerées d'huile d'olive et un jaune d'œuf; on mélange bien le tout et, à l'aide d'une plume, on humecte la plaie sans la couvrir.

CULTIVATEURS, ATTENTION !!

MOULINS A BATTRE AMÉLIORÉS

On a à vendre, à des conditions libérales, des moulins à battre, sur un système nouveau, le plus complet dans ce genre. Ces moulins vannent et criblent en même temps.

Pour plus amples informations, s'adresser à Québec, No. 17, Rue St. Pierre, à

R. PAMPHILE VALLÉE,
Notaire,

P. S. On demande des agents pour la campagne.
4 Septembre 1873.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

La société qui a existé jusqu'ici sous les noms et raison de DION et DUBEAU, est ce jour dissoute, de consentement mutuel. M. J. B. Z. Dubeau est seul autorisé à régler les affaires de la dite société.

ARTHUR DION & J. B. Z. DUBEAU.
Québec, 10 sept. 1873.

Le soussigné, ayant acheté de son ci-devant associé, Arthur Dion, écuier, son intérêt dans la société qui a existé jusqu'ici sous les noms et raison de Dion et Dubeau, continuera seul à l'avenir, les affaires de la ci-devant société, et il sollicite du public l'encouragement qui a été donné jusqu'en ce moment à cette maison. Chaque pratique sera, comme par le passé, servie avec promptitude et courtoisie.

J. B. Z. DUBEAU,
11 sept 1873. Rue de la Couronne, Québec.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour construire le chemin de fer Intercolonial, donnent Avis Public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour la construction d'un "Terminus dans l'eau profonde" à la Pointe au Père.

On pourra voir les plans et devis aux bureaux des Ingénieurs à Ottawa et Rimouki, le et après le 20e jour de novembre prochain.

Les soumissions endossées "Soumission pour hâvre et embranchement de ligne" seront reçues au Bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à six heures P. M., le 20e jour de décembre prochain.

A. WALSH,
ED. H. CHANDLER,
C. J. BRYDGE,
A. W. McLEAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires,
Ottawa, 17 Octobre. 1873

**J. E. CASGRAIN, N. P.,
AGENT A L'ISLET**

Pour la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE contre les accidents du feu et de la foudre pour les Comtés de Stansstead et Sherbrooke, établie en 1835. une des plus sûres et des plus populaires, ayant au-delà de 6,000 assurés, et à la portée des cultivateurs; le coût moyen d'une assurance sur bâtisse isolée n'étant que de 25 centims par \$100.

AGENT

Pour la Compagnie d'ASSURANCE SUR LA VIE, l'Equitable. Bureau principal, Broadway, N. Y. York, la plus puissante du monde entier; \$52,000,000 d'affaires en 1872; et le meilleur placement comme Banque d'Épagnes.
30 Octobre 1873.

85 à \$20 par jour. — N'importe quelle classe d'ouvriers, de quelque sexe qu'ils soient, jeunes ou vieux, peuvent se faire de meilleures gages en travaillant pour nous que dans n'importe quel autre emploi. — Agents demandés. G. STINSON & Co., Portland, Maine.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

MUSIQUE NOUVELLE

RECUE DE PARIS

PAR LE STEAMER POLYNESIAN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

- Bucéphale, galop brillant... Dessaint 60 centims.
- Junon, valse... Graziani 60 "
- Polka des moineaux... Junvrot 40 "
- Espieglerie... Bachmann 60 "
- Echo de la terrasse, polka... Kowalski 65 "
- Sur l'Adriatique... 60 "
- La jolie hongroise, valse... Fischer 60 "
- Prascevia, mazurka... Kowalski 70 "
- Le roulis, caprice maritime... 60 "
- Solitude, nocturne... 60 "
- Le petit diable, polka mignonne... Ledig 60 "
- L'aveu, valse brillante... Kowalski 75 "
- Olga, mazurka... Grätzlnt 40 "
- La petite coquette, valse mignonne... D-laseurie 50 "
- Le chant du lazzarone... Kowalski 60 "
- Marche turque... 60 "

etc., etc., etc.

MUSIQUE POUR ORGUE

LE SERVICE DE L'ÉGLISE: — 100 morceaux brillants et faciles pour Orgue par Valenti — \$2.50

TRESOR DES ORGANISTES: — Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol. \$3.00

MORCEAUX D'ORGUE des auteurs célèbres: — A. Miné, — Lorenzo, — Marius-Gueit, — Lefebure — Wely, — De Calonne, etc.

METHODES ELEMENTAIRES

(En français).

- Méthode de violon... 75 centims.
- " de flûte... 75 "
- " d'accordéon... 75 "
- " de hautbois... 75 "
- " de Cornet à pistons... 75 "
- " de Saxhorn... 75 "
- " de Clarinette... 80 "
- " d'harmonium... 80 "

etc., etc., etc.

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,
114 rue St Jean, QUÉBEC.

N.B. — Les personnes éloignées de la ville qui désireraient se procurer quelques uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE; elles recevront le morceau demandé par le retour de la maille.

Octobre, 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, novembre, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 8 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.